



Siège Social :

8, Rue Chapron (face à l'Hôtel de Ville)

14120 MONDEVILLE

☎ 02.31.34.01.54 - Fax : 02.31.34.22.05

Comité Syndical du mercredi 30 juin 2021 à 18 heures 30
Salle de l'Orée du Bois – Cormelles Le Royal
Procès-Verbal

L'an deux mil vingt et un, le mercredi 30 juin à 18 heures 30, le Comité Syndical du S.I.V.O.M., légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de l'Orée du Bois de Cormelles Le Royal, sous la présidence de Madame Hélène BURGAT.

Etaient présents :

Commune de Colombelles : LECOEUR Guy – LEFEVRE-PROKOP Nadine – PINTHIER Fabrice.

Commune de Cormelles le Royal : LIZORET Didier – MOREL Fabienne.

Commune de Cuverville : AUBERT Catherine.

Commune de Giberville : LENEVEU Gérard – DE WINTER Damien – MOLLET Marie-France – VELASQUEZ Olivier.

Commune de Mondeville : BURGAT Hélène – FLAUST Didier – JEANNE Joël – MALLET Josiane – MASSA Dominique – RICCI Serge.

Absents excusés sans pouvoir :

Commune de Colombelles : BLANCHEMAIN Stéphanie.

Commune de Cormelles Le Royal : GUILLEMIN Jean-Marie – BARRÉ-RIBET Aurélie – LE CAM Aude.

Commune de Cuverville : GODARD Catherine.

Commune de Mondeville : REMUSON Claude.

Absents excusés avec pouvoir :

Commune de Colombelles : POTTIER Marc procuration à LECOEUR Guy.

Commune de Cuverville : REVEL BREE Florence procuration à AUBERT Catherine.

Secrétaire de séance : PINTHIER Fabrice

Le quorum est atteint. La séance peut se tenir valablement.

Madame la Présidente invite le Comité Syndical à formuler ses observations sur le procès-verbal de la séance du 3 juin dernier. Le Comité Syndical ne formule aucune observation. Ce procès-verbal est adopté.

ORDRE DU JOUR

SPORT

Rapporteur : Gérard LENEVEU

1. Piscines du SIVOM des Trois Vallées – Adoptions des tarifs

Afin de faciliter les encaissements, le comptable public préconise de ne pas appliquer des tarifs avec des centimes autres que « 0 » ou « 5 ».

A noter que la **dernière revalorisation des tarifs des piscines date du 4 juillet 2019 (+1,8%)**.

La Commission Sport du 8 juin dernier, **propose d'augmenter l'ensemble des tarifs des piscines de 1,5%** (Taux d'inflation 2020 : +0,5%. Taux d'inflation 2019 : 1,6%) :

- Tarifs applicables au public ;
- Tarifs de mise à disposition de créneaux avec enseignement aux établissements scolaires Hors SIVOM et autres structures ;
- Tarifs de mise à disposition ponctuelle des piscines sans enseignement.

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire, les activités aquatiques ont été interrompues pendant plusieurs mois. Aussi, il est proposé que les cartes achetées avant le 1^{er} confinement, autrement dit avant le 17 mars 2020, restent valable jusqu'à ceux qu'elles soient totalement consommées.

Sur proposition de la Commission Sport du 8 juin 2020 ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** les tarifs annexés à la présente délibération applicables à partir du 11 septembre 2021 dans les piscines du SIVOM des Trois Vallées ;
- **Adopte**, à toutes fins utiles, un tarif unitaire pour les animations organisées ponctuellement d'un montant de 5,90 € pour les « Habitants SIVOM » et de 8,00 € pour les « Extérieurs » ;
- **Adopte**, à toutes fins utiles, un tarif « stages de natation collectifs » de 3 séances de 30 mn d'un montant de 16,55 € pour les « Habitants SIVOM » et de 19,00 € pour les « Extérieurs » ;
- **Rappelle** que les agents du SIVOM ainsi que leur(s) enfant(s) et conjoint(e), en présence de l'agent, accèdent gratuitement aux piscines de Mondeville et de Colombelles. Cette gratuité ne vaut que pour les entrées dites « classiques », hors activités aquatiques, leçons ou stages de natation, brevets de natation ou tests d'aisance aquatique ;
- **Autorise** la Présidente ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition de créneaux.

Monsieur LENEVEU revient sur les autres points abordés en Commission Sport du 8 juin dernier :

➤ **Piscine de Mondeville - Nouveaux horaires juillet/août 2021**

Pour rappel, horaires d'ouverture habituels :

- Lundi : Fermée
- Mardi : 10h00-13h30/14h00-18h00
- Mercredi : 10h00-12h00/14h00-18h00
- Jeudi : 10h00-12h00/14h00-18h00
- Vendredi : 10h00-12h00/14h00-17h00
- Samedi : 9h00-12h00/14h00-18h00
- Dimanche : Fermée

➔ **Constat** : faible fréquentation les matins, en semaine (juillet/août 2018 : 301 baigneurs, juillet/août 2019 : 199 baigneurs) et les samedis après-midi (juillet 2018 (4 samedis) : 73 baigneurs, août 2018 (4 samedis) : 53 baigneurs. Juillet 2019 (4 samedis) : 95 baigneurs, août 2019 (5 samedis) : 66 baigneurs).

Nouveaux horaires :

- Ouverture au public :
 - Lundi : Fermée
 - Du mardi au vendredi : 12h00-13h30/14h00-18h00
 - Le samedi : 9h00-13h00
 - Dimanche Fermée
- Cours de natation individuels de 10h00 à 11h45 du mardi au vendredi.

➔ 5h d'ouverture au public en moins par rapport aux horaires d'ouverture habituels en juillet/août. Mais ouverture au public sur des **créneaux plus porteurs : midi/après-midi en semaine et fin de matinée/midi les samedis**. En outre, **le matin, 5 cours de natation individuels sont organisés au lieu de 3 habituellement**.

Aucun changement d'horaires concernant la piscine de Colombelles.

➤ **Piscine de Colombelles - Travaux de rénovation**

Marché de maîtrise d'œuvre : suite à la parution de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence dans l'Ouest France + Centrale des marchés :

- 18 Dossiers de Consultation des Entreprises ont été retirés ;
- 2 sociétés ont visité le site ; sachant que cette visite était obligatoire ;
- Seul le cabinet d'architecture Archiviolette a remis une offre. A noter que le montant de cette offre, 109 200 € TTC, est en deçà de l'estimation qui était de 190 000 € TTC.

Calendrier :

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre le 11/06/2021 ;
- Début des travaux : septembre 2022 avec une phase de préparation en juillet/août durant laquelle la piscine devrait rester ouverte ;
- Réouverture de la piscine prévue en septembre 2023.

Durant la période de fermeture, les créneaux dédiés aux scolaires et aux associations seront autant que possible redéployés sur la piscine de Mondeville. Il ne sera pas possible de tout conserver. Aussi il faudra faire des choix (cycles prioritaires au niveau des scolaires, activités prioritaires concernant les associations, ...). A cet effet, **les services vont travailler sur des propositions qui seront présentés à la Commission Sport courant octobre.**

Des réunions seront également organisées avec les élus en charge des affaires scolaires/Sport/Vie associative au sein des communes du SIVOM. Les chefs de services en charge de ces thématiques et les présidents des associations y seront également conviés.

Il conviendra également de solliciter Caen la mer pour la mise à disposition de créneaux.

FINANCES

Rapporteur : Hélène BURGAT

2. Budget Primitif de l'année 2021 – Décision Modificative n°1

Afin d'engager de nouvelles dépenses d'investissement supplémentaires (achats de matériels/instruments pour le conservatoire, remplacement de l'armoire électrique de la piscine de Mondeville, ...), il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires au chapitre 21 « Immobilisations corporelles ».

Sur proposition de la Commission Finances/Travaux du 9 juin dernier ;

Vu la délibération du 18 février 2021 adoptant le Budget Primitifs de l'exercice 2021 ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2021 détaillée en annexe.

3. Attribution d'une indemnité de conseil au comptable public du Service de Gestion Comptable de Mondeville

Les comptables de la direction générale des finances publiques peuvent personnellement une aide technique aux collectivités territoriales, en dehors des prestations obligatoires inhérentes à leurs fonctions de comptable assignataire, en matière budgétaire, économique, financière, fiscale et comptable.

Ces prestations donnent lieu au versement, par la collectivité, d'une indemnité dite « indemnité de conseil ».

Suite au départ de Madame Isabelle FEUILLET, et à la nomination du nouveaux comptable public, Monsieur Jean BRUNEEL, une délibération doit être prise pour le versement de l'indemnité de conseil.

Sur proposition de la Commission Finances/Travaux du 9 juin 2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Attribue** à Monsieur Jean BRUNEEL, comptable public du Service de Gestion Comptable de Mondeville, pour toute la durée du mandat, sauf délibération contraire, une indemnité de conseil dont le taux est fixé à 100% du montant maximum calculé en application de l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983
- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

PERSONNEL

Rapporteur : Catherine AUBERT

4. Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre des avancements de grade au titre de l'année 2021, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un poste d'éducateur des Activités Physiques et Sportives principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'éducateur des Activités Physiques et Sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

A noter qu'un 4^{ème} agent sera également nommé sur le grade des adjoints techniques principal de 2^{ème} classe, mais cette nomination ne nécessite pas la création d'un nouveau poste. En effet, un poste à temps complet, sur ce grade, existe déjà dans le tableau des effectifs.

Ces nominations, effectives le 01/09/2021, ne génèrent aucune augmentation du nombre d'heures.

Sur proposition de la Commissions du Personnel du 20 mai 2021 ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Créé :**
 - Un poste n°144 d'éducateur des Activités Physiques et Sportives principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - Un poste n°145 d'éducateur des Activités Physiques et Sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - Un poste n°146 d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- **Indique** que les crédits sont prévus au Budget Primitif.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Hélène BURGAT

5. Signature d'une convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

Suite au départ de deux éducateurs sportifs (1 départ en retraite et une fin de contrat), le SIVOM des Trois Vallées doit faire face à un besoin en personnel pour assurer le fonctionnement optimal de la piscine de Colombelles sur l'année scolaire 2021/2022. Néanmoins, en raison des travaux de rénovation de cet établissement, qui débiteront en septembre 2022, ce besoin en personnel est temporaire. Un recrutement définitif sera réalisé une fois les travaux achevés (en principe septembre 2023).

Or, il s'avère qu'actuellement le centre Aqua-Sud, géré par la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande est fermé pour cause de travaux.

Aussi, cette collectivité est en mesure de mettre à la disposition du SIVOM des Trois Vallées deux maîtres-nageurs pour l'année scolaire 2021/2022. Cette mise à disposition pourra être prolongée sur juillet et août 2022 si la piscine de Colombelles reste ouverte, comme prévu, durant la phase de préparation des travaux de rénovation, qui commenceront en septembre.

Enfin, si le syndicat devait faire face à un besoin en personnel sur les piscines de Colombelles ou de Mondeville en juillet et août prochains (congé de maladie ordinaire, arrêt pour cause d'accident du travail, ...), des maîtres-nageurs de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande seraient disponibles pour combler ce besoin et assurer ainsi l'ouverture des établissements du SIVOM.

Les modalités techniques et financières de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** le projet de convention de mise à disposition de personnel joint en annexe ;
- **Autorise** Madame la Présidente ou son représentant à signer cette convention et tout autre document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

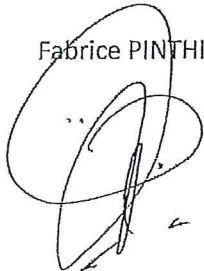
Madame la Présidente informe les membres du Comité Syndical des points suivants :

- Conservatoire :
 - Depuis le 9 juin, les danseurs adultes ont pu reprendre les cours en présentiel. Les autres élèves avaient repris le 19 mai ;
 - Se déroulent actuellement les inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022. A ce jour :
 - ✓ 321 réinscriptions sur 450 élèves inscrits en octobre 2020
 - ✓ 29 nouvelles inscriptions
 - **TOTAL : 350 élèves inscrits**. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 12 juillet + nouvelle session en septembre ;
 - Suite à la réunion de rentrée le **vendredi 3 septembre** prochain, un apéritif sera organisé à **11h30**, si les conditions sanitaires le permettent.
- Piscines : depuis le 9 juin, réouverture à tout type de public : baignade libre, activités de type aquagym, aquabike, ...
- Télétravail : A partir du 1^{er} juillet, 4 jours en présentiel à minima.

Fin de la séance : 19h05

Le secrétaire de séance

Fabrice PINTHIER



La Présidente

Hélène BURGAT

